

CIAS de Montesquieu Volvestre

Centre Intercommunal d'Action Sociale



CIAS

3 Rue du Collège

Tél. : 05 61 97 08 98

09 62 20 81 99


06 73 41 36 63

Courriel : sivom.montesquieu@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture des bureaux

Du lundi au vendredi

8h30 - 12h00



13h30 - 17h00

Président : Guy BARTHET

La mission du CIAS : L'aide au maintien à domicile des personnes âgées dans les Communes de : Canens, Castagnac, Gouzens, Lahitère, Lapeyrère, Latour, Massabrac, Montbrun-Bocage, Montesquieu-Volvestre, Saint-Christaud.

SERVICE D'AIDE ET D'ACCOMPAGNEMENT A DOMICILE

Établissement social et médico-social, spécialisé dans l'aide à domicile, il intervient auprès des personnes malades, en convalescence, des personnes âgées, handicapées et des familles en difficulté en leur apportant de l'aide pour l'entretien du lieu de vie et du linge, aide à l'hygiène corporelle et à l'habillage, aide à la préparation et à la prise des repas, accompagnement à l'extérieur.

Il intervient dans le cadre d'un partenariat avec le Conseil Général, la Caisse Primaire d'Assurance Maladie, les Caisses de Retraites et de nombreuses Mutuelles. Il coordonne ses missions avec les familles, les professionnels de la santé (infirmières libérales, les médecins, services de soins,...), les assistants sociaux, etc...

SERVICE DE TRAVAUX MÉNAGERS

Il a pour mission de réaliser des travaux de ménage, entretien du linge, vitres, vaisselle, lessive, repassage et rangement. Il s'adresse à toute personne qui souhaite une aide régulière ou occasionnelle.

Ces deux services donnent droit à réduction ou à crédit d'impôts (voir Loi de Finances).

Possibilité de paiement par CE SU

SERVICE DE PORTAGE DES REPAS

Les repas sont cuisinés par la cuisine centrale du SIVOM de Rieux-Volvestre. Le service met à disposition gratuitement un four pour la remise en température des repas qui sont livrés en liaison froide du lundi au vendredi (les repas du samedi et dimanche sont livrés le vendredi).

SERVICE DE TRANSPORT A LA DEMANDE



Il dessert les 10 communes (Canens, Castagnac, Gouzens, Lahitère, Lapeyrère, Latour, Massabrac, Montbrun-Bocage, Montesquieu-Volvestre, Saint-Christaud).

Sur un simple coup de fil au plus tard le lundi soir, un véhicule vous accompagne, le mardi matin, de votre domicile au centre ville de Montesquieu-Volvestre. Le retour est prévu en fin de matinée.

Prix du billet aller-retour : 2 €

Ce service est financé par le Conseil Général, le Conseil Régional et les 10 Communes citées ci-dessus.

LE TRANSPORT ACCOMPAGNE

Vous êtes bénéficiaire du service d'aide à domicile du CIAS, vous pouvez dans ce cas demander le remplacement d'une intervention à domicile par un transport accompagné en présence de votre auxiliaire de vie ou aide à domicile. Ce Service fonctionne du lundi au vendredi avec un véhicule aménagé pour personnes à mobilité réduite. Le tarif horaire est celui fixé dans le cadre de votre prestation d'aide à domicile + 2 euros de forfait déplacement du véhicule.